

## Pôle

### ACCUEILS INSERTIONS

DIRECTION DU POLE

16 avenue de Lattre  
de Tassigny

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 56 67 51  
Direction

☎ 03 89 56 69 50  
Service social

📠 03 89 45 65 77

m.renaud@acces68.fr

## CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE INSERTION

Le CHRS-Insertion d'ACCES a une capacité d'accueil de **70 places**, pour **tout public**. Il est **ouvert 24 h/ 24**. Les personnes et les familles sont hébergées dans 20 logements diffus et 5 logements en hors les murs, intégrés dans les quartiers de Mulhouse. Les personnes isolées partagent un appartement à deux.

### Mission

- **Accueil, écoute et orientation**
- **Hébergement**
- **Soutien et accompagnement social**

### L'accompagnement

L'accompagnement proposé est **individualisé**. Il est un moyen pour faciliter l'élaboration et la réalisation du projet de la personne et/ou de la famille.

De plus, des **actions collectives** offrent une possibilité de sortir de l'isolement pour se rattacher au groupe tout en permettant à chacun de s'exprimer, de mettre en exergue ses savoirs et savoir-faire, de développer ses compétences mais aussi d'effectuer des apprentissages à travers différentes actions abordant des thèmes tels que la santé, l'emploi, la formation, la citoyenneté, la vie sociale, le couple, la famille, le logement, le budget...

### Procédure d'admission

La personne, le couple ou la famille qui sollicite un accueil au CHRS fait l'objet d'une demande au service intégré d'accueil et d'orientation d'insertion du Haut-Rhin. Les demandes peuvent être formulées auprès de tous les CHRS du département et de l'accueil de jour de Mulhouse (SURSO) Ils peuvent donc être pris avec le CHRS ACCES Insertion sur rendez-vous. L'admission est décidée en commission SIAO tous les lundis.



### L'équipe

**La direction de l'établissement** est assurée par le directeur du Pôle Accueils-Insertions de l'association.

**Le chef de service** assure l'animation de l'équipe éducative et la mise en œuvre du projet d'établissement.

**L'équipe éducative** est composée d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux, de conseillers en économie sociale et familiale et d'une animatrice à la vie quotidienne. Ces travailleurs sociaux accompagnent les personnes dans la réalisation de leur projet et assurent les permanences d'accueil.

**Le secrétariat** du pôle assure les tâches administratives.

**L'agent technique** de maintenance s'occupe de l'entretien des locaux et du matériel dans les bâtiments administratifs et dans les logements.

**L'agent de propreté** assure le nettoyage des locaux dans les bâtiments administratifs et dans les logements entre deux accueils.

### Le partenariat

L'ensemble de l'équipe travaille avec des partenaires de la santé, de la justice, de l'éducation, du logement, de l'administration... en fonction des particularités de chaque situation.